

Dispositif ENSENHAR PROFESSEUR, qu'es aquò ?

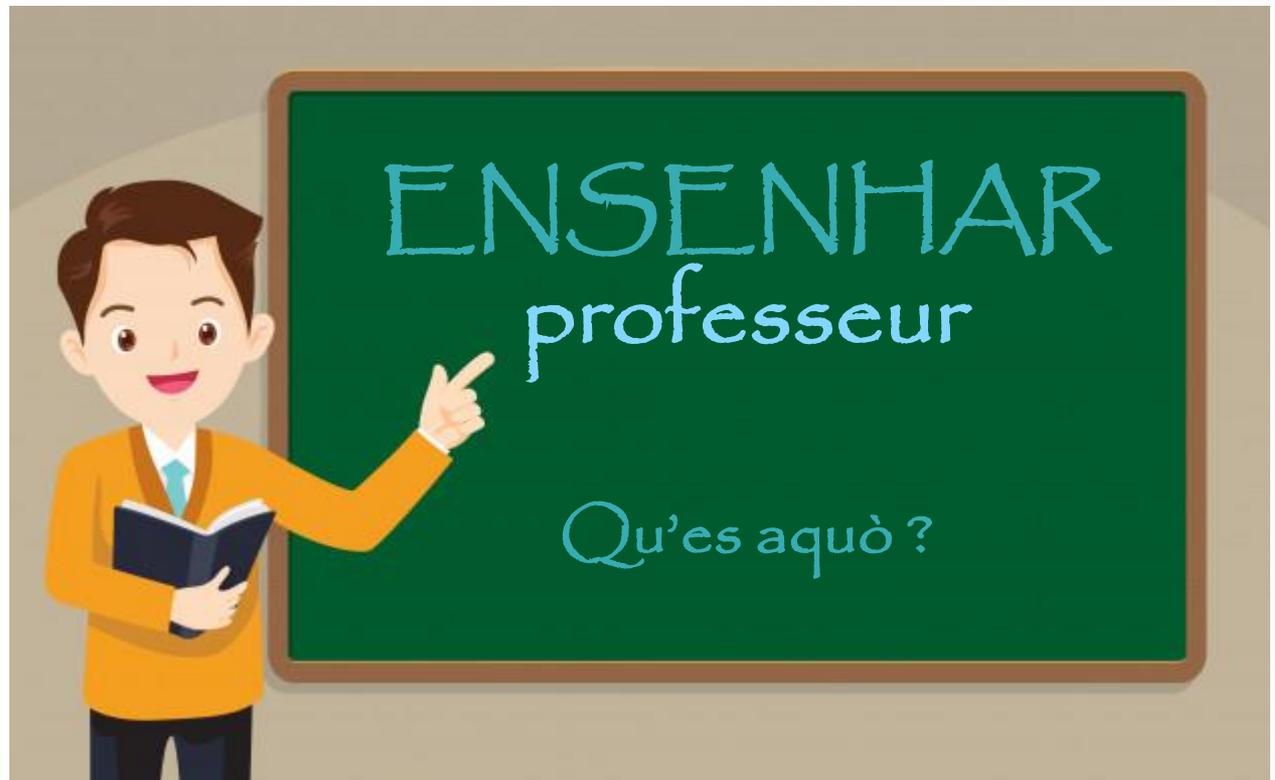
2020-2021



Gropament d'Interès Public entre :



BIEN PLUS QU'UNE LANGUE www.ofici-occitan.eu



1) **Qu'es aquò ?**

2) **Pour qui ?**

3) **Modalité de formation**

4) **Coût de formation**

5) **Lieu de formation**

6) **Procédure de sélection**

7) **Constituer un dossier**

8) **Calendrier**

ENSENHAR professeur



> Qu'es aquò ?

- L'**Office public de la langue occitane** propose une **aide financière** aux professeurs désirant devenir professeurs des écoles bilingues français – occitan dans l'académie de Bordeaux.
- Le pilotage du dispositif est confié à l'**OPLO**, en étroite collaboration avec les services de l'**Éducation nationale**, aussi bien au niveau rectoral qu'au niveau départemental.
- L'objectif du **dispositif ENSENHAR** est de former un nombre suffisant de personnes qui soient en capacité d'enseigner la langue occitane, ou en langue occitane, dans le système scolaire pour en permettre sa transmission.

ENSENHAR professeur



> Pour qui ?

- Le dispositif concerne **tous les profils***.
- Tous les enseignants du **1er degré** peuvent prétendre enseigner la langue occitane et ceux de n'importe quelle discipline dans le **2nd degré** peuvent être habilités en occitan.
- **ENSENHAR s'adresse aux enseignant-e-s titulaires qui :**
 - Sont en poste au sein de l'Éducation nationale (*1er et 2nd degré*) dans l'académie de Bordeaux et bénéficient d'une inscription au Plan de Formation Continue ;
 - Sont en disponibilité (*non-rémunérés par l'Éducation nationale*) ;
 - Bénéficient d'un congé formation hors académie de Bordeaux (**nouveauté 2020**).

**Seuls les contractuels et les stagiaires en seront exclus.*

ENSENHAR professeur



> *Cas particulier : le 2nd degré :*

- **Premier cas**, les enseignants qui souhaitent enseigner la langue, dans le 2nd degré, ne changent pas de poste durant le processus. A l'issue du processus, le professeur enseignera une partie de son service en occitan et le reste des heures dans sa discipline.
- **Second cas**, les enseignants qui souhaitent enseigner une DNL en occitan dans le second degré ou dans un site bilingue français - occitan dans le premier degré. Le dispositif s'appuie sur le principe de créations de postes spécifiques à profil, ce qui a l'avantage de faire correspondre au besoin réel d'un établissement identifié des enseignants candidats motivés recrutés selon une procédure lisible et transparente (ouverture annuelle d'un appel à candidature).

ENSENHAR professeur



> Modalités de formation :

- La formation comprend **468 heures de cours** répartis sur **26 semaines** ainsi que des stages en classe et au sein du Cap'0c durant 7 semaines.
- Le (la) professeur-e bénéficie d'une décharge de cours à plein temps durant les **10 mois de la formation**, sur la totalité d'une année scolaire.
- Le rectorat prévoit d'octroyer par an entre **10 et 15 places** au maximum en formation.
 - Une dizaine pour le 1^{er} degré pour l'ensemble des 5 DSDEN de l'académie ;
 - 4 pour le 2nd degré.

ENSENHAR professeur

> Coût de formation :

- Elle est intégralement financée par l'**OPLO** :

Par l'octroi direct de crédits aux structures de formations agréées.

- La rémunération de l'enseignant bénéficiaire* est assurée en totalité par l'**Éducation nationale** durant toute la durée de la formation

**(sauf pour les professeurs qui se présentent au dispositif dans le cas d'une disponibilité ou d'un congé formation hors académie de Bordeaux).*



ENSENHAR professeur



> Lieu de formation :

- Un ou plusieurs lieux de formations sont proposés chaque année **dans l'académie de Bordeaux** en fonction du nombre et de l'origine des candidat-e-s, ceux-ci (celles-ci) devant formuler un choix de lieu de formation.

Un lieu de formation accueille au minimum deux enseignant-e-s.

- Les frais de déplacement des professeur-e-s entre leur résidence professionnelle ou personnelle et le centre de formation pourront faire l'objet également d'une **prise en charge** par le rectorat de Bordeaux ou les inspections académiques pour les professeurs relevant de cette académie.

ENSENHAR professeur



> Procédure de sélection :

- Les candidat-e-s qui auront manifesté leur volonté de s'engager dans ce dispositif de formation seront sélectionné-e-s par un jury composé de représentants de **l'Éducation nationale** et de **l'Office public de la langue occitane**.
- Les avis du jury seront connus à la fin de l'année scolaire précédant l'année de formation. Après délibération de l'assemblée générale, les candidat-e-s retenu-e-s recevront alors une **convention d'engagement** à signer.

ENSENHAR professeur



> Constituer un dossier :

En parallèle de la demande de poste spécifique incluant la participation au Plan de formation continue faite individuellement par chaque professeur-e au rectorat de Bordeaux, **un dossier devra être adressé** à l'OPLD – dispositif « Ensenhar – Professeur-e-s ».

Il comprendra :

- un CV à jour
- une lettre de motivation présentant le projet professionnel, précisant le type d'enseignement bilingue auquel le (la) candidat-e se destine ou est en poste, ainsi que le périmètre géographique souhaité ;
- la lettre d'engagement remplie et dûment signée (engagement à enseigner au moins 5 ans en occitan dans l'Académie de Bordeaux ;
- une copie du dernier décret de nomination dans le corps des enseignant-e-s ;
- l'arrêté de congé formation pour les autres candidat-e-s (hors Académie de Bordeaux).

ENSENHAR professeur



> Calendrier :

Etape 1 : sélection des candidats

- Du **14 janvier** au **13 mars 2020 12h**, ouverture des candidatures et réception des dossiers.
- **Mercredi 15 avril 2020**, rencontre des candidats et sélection par le jury des personnes qui seront formées sur chaque poste.



ENSENHAR professeur



> Calendrier :

Etape 2 : Formation et habilitation des candidats

- De **septembre 2020** à **juin 2021**, démarrage de la formation à temps plein, (lieu à définir en fonction des localisations des candidats), et remplacement en parallèle sur leur poste.
- En **mai 2021**, passage du DCL et obtention du niveau B2 attendue.
- En **juin 2021**, attestation délivrée pour une habilitation à enseigner une DNL ou la langue occitane, et la personne reste sur le poste.
- En **septembre 2021** (rentrée scolaire), l'enseignant est en poste au sein d'un cursus bilingue (1^{er} degré) ou dans un collège ou un lycée (occitan en DNL ou en option).



Gropament d'Interès Public entre :



BIEN PLUS QU'UNE LANGUE www.ofici-occitan.eu



> dépôt des candidatures :

ce.drh@ac-bordeaux.fr et

contact@ofici-occitan.eu

> + d'infos : ofici-occitan.eu - rubrique « Ensenhar »

> Pour tout renseignement complémentaire : contact@ofici-occitan.eu